



Arret de pension alimentaire pour fille interne en médecine

Par **fredleo**, le **02/04/2013** à **12:57**

bonjour.rnrnMA FILLE EST PARTIE FAIRE SON INTERNAT AUX ANTILLES...rnrnElle doit être rémunérée au dessus des 2000 euros moisrnrnj'ai fait une demande auprès du JAF... ET JE SUIS CONVOQUE EN JUINrnrnai je des bonnes chances d'arreter la saisie sur salairernrdois je absolument aller à la c onvoc du jaf à plus de 700 km

Par **amajuris**, le **02/04/2013** à **13:01**

bjr,rnssoyez cohérent vous faites une demande au JAF et vous vous posez la question d'y aller ou pas.rnsi vous ne vous présentez pas au JAF, celui-ci risque de maintenir la pension au même niveau.rncdt